

AFFAIRE N° 29

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
POUR LA CLIMATISATION DU THEATRE FOURCADE

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de réaliser la climatisation du Théâtre Fourcade.

Le coût des travaux correspondants est estimé à 800 000 F.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 1990.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, sous réserve de l'approbation du B.P. 1990 :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; et, en cas de résultats infructueux, à traiter par marché négocié.

MONSIEUR MICHEL CHAN-LIAT DONNE LECTURE  
DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, et FINANCES

Elles émettent un avis favorable.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS (6 abstentions/  
prenant en compte les votes par procuration).

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 28 OCT. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL  
Yves CROCHET

